

FORMALITES DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Vous venez de recruter un apprenti, vous devez saisir le contrat en ligne !

SAISISSEZ VOTRE CONTRAT EN LIGNE

SIMPLE : 24h/24, 7J/7, envoyer et conserver votre déclaration

RAPIDE : remplissage du contrat optimisé pour un gain de temps

FACILE : aides en ligne et assistance à chaque étape de votre saisie

GRATUIT : ni frais d'inscription, ni frais d'utilisation

WWW.CONTRAT-APPRENTISSAGE.CCI.FR

AVANT DE COMMENCER LA SAISIE : MUNISSEZ VOUS DES INFORMATIONS SUIVANTES :

Employeur :

- N° SIRET du lieu d'exécution du contrat
- Code NAF
- Effectif de l'entreprise dans sa globalité
- Code IDCC de votre Convention Collective
- Caisse de retraite

Maître d'apprentissage

- Nom, prénom, date de naissance, qualification

L'apprenti.e

- Nom, prénom, date de naissance, cursus scolaire et le contrat d'apprentissage précédent si nécessaire

Formation

- Diplôme préparé (intitulé exact), nom et adresse de l'établissement de formation

Contrat

- Dates précises de début et de fin de contrat
- Type de contrat

VALIDER SA DECLARATION EN LIGNE

- Penser à valider votre déclaration
- Imprimer le contrat en 3 exemplaires et en **RECTO**
- Signer avec le jeune et son représentant légal s'il est mineur.
- Faire viser par le CFA dans les 5 jours qui suivent le début d'exécution du contrat puis sont à envoyer à la CCI.
- Transmettre les 3 originaux à votre CCI pour enregistrement

FORMALITES A FAIRE EN PARALLELE

- Etablir sous 48 h la déclaration unique à l'embauche auprès de l'URSSAF : <https://www.due.urssaf.fr/>
- Inscrire votre apprenti.e auprès de la caisse de retraite complémentaire compétente
- Prendre rendez-vous auprès de la Médecine du travail pour une visite médicale d'embauche obligatoire, avant l'embauche (pour les apprentis mineurs, les apprentis handicapés et les apprentis affectés à des travaux dangereux)

LIENS INTERNET

✚ Renseignements sur l'apprentissage :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>
- <http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/se-former-en-alternance/l-apprentissage-160/contrat-apprentissage>

✚ Les aides à l'apprentissage :

- https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

✚ Le coût financier de l'apprenti.e

- Calculer le salaire de votre apprenti - CCI.fr